

Informations annuelles consolidées de l'exercice 2023/24

**Le chiffre d'affaires augmente de 11,9%
Le résultat d'exploitation et le résultat net augmentent substantiellement**

Hal, le 11 juin 2024

Lignes directrices de l'exercice 2023/24⁽¹⁾

L'exercice 2023/24 a été marqué par un contexte macroéconomique riche en défis et incertain ainsi que par un marché du détail belge compétitif. L'inflation alimentaire a été exceptionnellement élevée au cours du premier semestre de l'exercice et a été réduite de moitié au cours du second semestre. En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Group continue à jouer activement son rôle sociétal en veillant à ce que les clients bénéficient d'une offre de qualité et à prix abordable dans ses magasins et en ligne, et ce, de la manière la plus durable possible.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 11,9% pour atteindre EUR 10,8 milliards. Cette augmentation est due principalement à l'inflation alimentaire, à la hausse de la part de marché en Belgique et à la consolidation intégrale de Newpharma et de Degrenne Distribution. Hors Newpharma et Degrenne Distribution, le chiffre d'affaires a progressé de 9,0%. Grâce notamment à la normalisation de la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des coûts, la marge de bénéfice brut a progressé pour atteindre 29,8%. Dans ce cadre, Colruyt Meilleurs Prix poursuit sa stratégie des meilleurs prix de manière cohérente.

Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison de la hausse des avantages du personnel (influencés par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique et les provisions pour les rémunérations participatives des collaborateurs), de l'inflation accrue d'autres coûts opérationnels et de la consolidation intégrale de Newpharma et de Degrenne Distribution. Cette hausse est compensée en partie par la baisse des coûts énergétiques. Par ailleurs, le groupe est parvenu à limiter l'augmentation des coûts opérationnels grâce à l'attention accrue accordée aux processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité.

L'exercice 2023/24 a été marqué par des effets uniques :

- Un effet positif net total de EUR 704 millions lié à Virya Energy dans le cadre de la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy (présentant, entre autres, une plus-value finale de EUR 678 millions) et dans le cadre de la vente d'une partie de la participation dans Virya Energy à Korys (présentée en tant que quote-part dans le résultat des participations).
- La plus-value de EUR 9 millions réalisée sur la vente de DATS 24 à Virya Energy (présentée dans le résultat de l'exercice des activités non poursuivies).
- Le coût de restructuration de Dreamland d'un montant de EUR 6 millions (présenté dans le résultat de l'exercice des activités non poursuivies).
- Une moins-value limitée d'un montant de EUR 4 millions dans le cadre de la vente de 75% de Dreamland à Toychamp qui a été finalisée début octobre 2023 (présentée dans le résultat de l'exercice des activités non poursuivies).
- Un effet négatif de EUR 10 millions pour Dreambaby, entre autres dans le cadre de la vente à la direction de Supra Bazar qui a été finalisée à la fin mai 2024 (présentée dans le résultat de l'exercice des activités non poursuivies).

(1) Les lignes directrices ont été établies sur la base du compte de résultats consolidé présentant la SA DATS 24 (ci-après « DATS 24 »), la SA Dreamland (ci-après « Dreamland ») et la SA Dreambaby (ci-après « Dreambaby ») comme des activités non poursuivies.

Par conséquent, abstraction faite des effets uniques précités, le résultat d'exploitation a augmenté à EUR 470 millions (4,3% du chiffre d'affaires), le résultat net des activités poursuivies a augmenté à EUR 368 millions (3,4% du chiffre d'affaires) et le résultat net total a augmenté à EUR 357 millions (3,3% du chiffre d'affaires) au cours de l'exercice 2023/24.

Les investissements de Colruyt Group se sont élevés à EUR 433 millions en 2023/24 (4,0% du chiffre d'affaires) et ont principalement porté sur la construction de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, l'expansion de la capacité logistique en Belgique et en France, l'innovation, les programmes de transformation numérique et l'efficacité énergétique.

Stefan Goethaert, CEO : « Dans les circonstances actuelles, nous pouvons nous montrer satisfaits de l'exercice écoulé. Dans un contexte toujours riche en défis et très concurrentiel, nous sommes parvenus à réaliser des résultats nettement supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Et ce, notamment grâce à l'accent permanent que nous avons mis sur l'efficacité (opérationnelle) et au travail acharné fourni par l'ensemble de nos collaborateurs. Notre groupe s'est agrandi à la suite de l'acquisition de Degrenne Distribution en France et de 54 magasins Match et Smatch dans notre pays. Nous avons également dû prendre des décisions moins évidentes, comme la vente de Dreambaby, notre spécialiste des articles pour bébés. Par ailleurs, nous restons sur nos gardes : l'environnement macroéconomique et le marché du détail belge demeurent très riches en défis. Au cours de l'exercice à venir, nous continuerons, en tant que distributeur belge et local, à nous concentrer sur notre stratégie à long terme, sur notre promesse des meilleurs prix dans le cadre de la formule Colruyt Meilleurs Prix et sur les relations constructives avec l'ensemble de nos partenaires : petits et grands ».

I. Rapport de gestion

A. Compte de résultats consolidé⁽²⁾

(en millions EUR)	01/04/2023 - 31/03/2024	01/04/2022 - 31/03/2023	Évolution
Chiffre d'affaires	10.845	9.691	+11,9%
Bénéfice brut	3.230	2.779	+16,3%
% du chiffre d'affaires	29,8%	28,7%	
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	893	677	+31,9%
% du chiffre d'affaires	8,2%	7,0%	
Résultat d'exploitation (EBIT)⁽³⁾	470	281	+67,2%
% du chiffre d'affaires	4,3%	2,9%	
Bénéfice avant impôts	1.176	272	+332,1%
Bénéfice avant impôts, hors effets uniques⁽⁴⁾	472	272	+73,4%
% du chiffre d'affaires	4,4%	2,8%	
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies	1.072	210	+410,5%
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies, hors effets uniques⁽⁴⁾	368	210	+75,1%
% du chiffre d'affaires	3,4%	2,2%	
Résultat de l'exercice des activités non poursuivies	-21	-9	+122,6%
Bénéfice de l'exercice	1.051	201	+424,0%
Bénéfice de l'exercice, hors effets uniques⁽⁴⁾	357	201	+78,1%
% du chiffre d'affaires	3,3%	2,1%	
Bénéfice par action (en EUR)⁽⁵⁾	8,33	1,57	+431,4%
Des activités poursuivies	8,50	1,64	+417,8%
Des activités non poursuivies	-0,17	-0,07	+125,8%
Bénéfice par action, hors effets uniques (en EUR)⁽⁴⁾⁽⁵⁾	2,83	1,57	+80,6%
Des activités poursuivies	2,91	1,64	+77,7%
Des activités non poursuivies	-0,08	-0,07	+14,0%

(2) Dans le compte de résultats consolidé, DATS 24, Dreamland et Dreambaby sont présentées en tant qu'activités non poursuivies pour les exercices 2023/24 et 2022/23. Au cours de l'exercice 2023/24, le résultat de DATS 24 est comptabilisé en tant qu'activité non poursuivie pour deux mois, le résultat de Dreamland pour six mois et le résultat de Dreambaby pour douze mois. En 2022/23, les résultats de DATS 24, de Dreamland et de Dreambaby sont comptabilisés en tant qu'activités non poursuivies pour un exercice complet.

(3) Le résultat d'exploitation (EBIT) tel que présenté dans le rapport de gestion de l'exercice précédent incluait DATS 24, Dreamland et Dreambaby et s'élevait à EUR 279 millions, soit 2,6% du chiffre d'affaires de l'exercice 2022/23.

(4) Afin de pouvoir mieux comparer les chiffres entre les deux exercices, certaines lignes sont présentées hors effets uniques. Pour un aperçu des effets uniques au cours de l'exercice 2023/24, veuillez vous référer aux « lignes directrices » précitées.

(5) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation était de 126.163.912 en 2023/24, contre 127.967.641 en 2022/23.

Le **chiffre d'affaires** de Colruyt Group a augmenté de 11,9% pour atteindre EUR 10,8 milliards en 2023/24. Le chiffre d'affaires a été influencé positivement principalement par l'inflation alimentaire, la hausse de la part de marché en Belgique et la consolidation intégrale de Newpharma et de Degrenne Distribution. Abstraction faite de Newpharma et de Degrenne Distribution, le chiffre d'affaires de Colruyt Group a augmenté de 9,0%.

La part de marché en Belgique de Colruyt Group (Colruyt Meilleurs Prix, Okay et Spar) a augmenté à 31,2% au cours de l'exercice 2023/24 (30,5%⁽⁶⁾ en 2022/23).

La hausse du bénéfice brut est principalement due à l'augmentation du chiffre d'affaires ainsi qu'à l'augmentation de la **marge de bénéfice brut** à 29,8% du chiffre d'affaires. La hausse de la marge s'explique principalement par la normalisation de la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des coûts après que cette dernière a été supérieure à l'inflation des prix de vente pendant plus d'un an. Cette situation normalisée est importante pour pouvoir continuer à investir, entre autres, dans les promotions, les meilleurs prix, mais aussi dans l'expansion, la durabilité, la numérisation, etc. L'augmentation du bénéfice brut découlant de la hausse de la marge ne compense pas suffisamment l'augmentation des avantages du personnel, qui sont grandement influencés par le système d'indexation automatique des salaires en Belgique.

Le marché du détail belge reste très concurrentiel. En tant que distributeur et leader du marché, Colruyt Group continue à jouer son rôle sociétal, les clients pouvant compter sur le groupe dans le cadre du suivi de leur budget ménager.

Les coûts opérationnels nets ont augmenté de EUR 236 millions et représentaient 21,6% du chiffre d'affaires. Les coûts opérationnels ont augmenté principalement en raison des avantages du personnel (à la suite du système d'indexation automatique des salaires en Belgique et de la provision pour les rémunérations participatives des collaborateurs), de l'inflation d'autres coûts opérationnels et de la consolidation intégrale de Newpharma, de Degrenne Distribution et des magasins Match et Smatch acquis. Cette hausse est compensée en partie par la baisse des coûts énergétiques. Colruyt Group accorde une attention maximale à la gestion des coûts et à l'amélioration de la productivité. Par ailleurs, le groupe est parvenu à limiter l'augmentation des coûts opérationnels grâce à l'attention accrue accordée aux processus, à la maîtrise des coûts et à l'efficacité. Parallèlement, le groupe reste concentré sur le long terme et poursuit de manière ciblée ses investissements dans la durabilité et l'efficacité, la transformation numérique et l'innovation, le personnel et les produits de marques propres de qualité et à prix abordable.

Le **cash-flow d'exploitation (EBITDA)** a augmenté de 31,9% pour atteindre EUR 893 millions ou 8,2% du chiffre d'affaires (7,0% en 2022/23).

Les amortissements et pertes de valeur ont enregistré une hausse de EUR 27 millions. Les amortissements ont augmenté de EUR 24 millions, principalement en raison de la consolidation intégrale de Newpharma et de Degrenne Distribution ainsi que des investissements continus dans les magasins, les centres de distribution et de production ainsi que les programmes de transformation. Les pertes de valeur ont augmenté de EUR 3 millions pour atteindre EUR 36 millions. Les pertes de valeur portent principalement sur les programmes de transformation (EUR 8 millions), sur le goodwill (EUR 11 millions) et sur un nombre limité d'actifs de détail structurellement déficitaires en France (EUR 11 millions).

Le **résultat d'exploitation (EBIT)** a progressé de 67,2% pour atteindre EUR 470 millions ou 4,3% du chiffre d'affaires en 2023/24 (2,9% en 2022/23).

Le résultat financier net a augmenté de EUR 8 millions pour atteindre un coût financier net de EUR 3 millions. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des produits financiers, due entre autres au rendement réalisé sur la forte augmentation de la trésorerie, compensée en partie par une hausse des coûts financiers découlant de l'augmentation des taux d'intérêt.

(6) Nielsen ayant modifié sa méthode de calcul de la part de marché en 2023/24, la part de marché de l'exercice précédent a également été revue en fonction de cette méthode modifiée.

La quote-part dans le résultat des participations s'est élevée à EUR 709 millions et comprend un effet positif net unique de EUR 704 millions au total lié à Virya Energy dans le cadre de la vente de Parkwind par Virya Energy et de la vente d'une partie de la participation dans Virya Energy à Korys par Colruyt Group. Il comprend principalement la plus-value de EUR 678 millions réalisée par Colruyt Group sur la vente de Parkwind à JERA par Virya Energy. Hors effets uniques, le résultat des participations a augmenté en grande partie en raison du résultat opérationnel positif de Virya Energy.

Le **bénéfice de l'exercice des activités poursuivies** s'est élevé à EUR 1.072 millions (9,9% du chiffre d'affaires). Hors effets uniques, le bénéfice de l'exercice des activités poursuivies s'est élevé à EUR 368 millions, soit 3,4% du chiffre d'affaires, une hausse de 75,1% par rapport à 2022/23 (EUR 210 millions ou 2,2% du chiffre d'affaires).

En 2023/24, le **résultat de l'exercice des activités non poursuivies** s'élevait à EUR -21 millions et se composait de ce qui suit :

- Le résultat de DATS 24 pour un montant de EUR 7 millions (pour une période de deux mois).
- Le résultat de Dreamland pour un montant de EUR -14 millions (pour une période de six mois et incluant un coût de restructuration de EUR 6 millions).
- Le résultat de Dreambaby pour un montant de EUR -9 millions (pour une période de douze mois).
- La plus-value réalisée sur la vente de DATS 24 pour un montant de EUR 9 millions.
- Une moins-value réalisée sur la vente de Dreamland pour un montant de EUR 4 millions.
- Un effet unique négatif pour Dreambaby, entre autres dans le cadre de la vente à la direction de Supra Bazar, pour un montant de EUR 10 millions.

En 2022/23, le résultat de l'exercice des activités non poursuivies s'élevait à EUR -9 millions et se composait de ce qui suit :

- Le résultat de DATS 24 pour un montant de EUR 21 millions (pour un exercice complet).
- Le résultat de Dreamland pour un montant de EUR -22 millions (pour un exercice complet).
- Le résultat de Dreambaby pour un montant de EUR -8 millions (pour un exercice complet).

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations, s'est élevé à 23,8% (22,3% pour les activités poursuivies, soit EUR 104 millions ou EUR 42 millions de plus que l'exercice précédent).

Les évolutions précitées ont donné lieu à un **bénéfice** de EUR 1.051 millions pour l'**exercice**. Hors effets uniques, le bénéfice de l'exercice s'est élevé à EUR 357 millions, soit 3,3% du chiffre d'affaires (contre EUR 201 millions ou 2,1% du chiffre d'affaires).

Le Conseil d'administration proposera un **dividende brut ordinaire** de EUR 1,38 par action à l'Assemblée générale des actionnaires. Conjugué au dividende intérimaire de EUR 1,00 brut relatif à la plus-value unique réalisée sur la vente de Parkwind par Virya Energy (dividende intérimaire payé en décembre 2023), il en résulte un dividende brut total proposé de EUR 2,38 pour l'exercice 2023/24.

B. Informations par secteur d'activité

1. Commerce de détail (retail)

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de détail (hors Dreamland et Dreambaby au cours de l'exercice actuel et de l'exercice précédent) a augmenté de 10,9% pour atteindre EUR 9.435 millions. Abstraction faite de Newpharma, le chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de 8,9%. Les activités de détail représentaient 87,0% du chiffre d'affaires consolidé en 2023/24.

Dans un environnement de marché compétitif, le **chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire** a augmenté de 9,1%. Cette augmentation découle principalement de l'inflation alimentaire et de la hausse de la part de marché, compensée en partie par les légères baisses de volume dans les magasins d'alimentation.

Le chiffre d'affaires de Colruyt Meilleurs Prix en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, y compris celui de Comarché, a augmenté de 9,1% pour les raisons précitées. Colruyt Meilleurs Prix continue à appliquer de manière cohérente sa stratégie des meilleurs prix et honore au quotidien son engagement à l'égard de ses clients.

En 2023/24, 13 magasins Colruyt ont été rénovés ou transformés et deux nouveaux magasins Colruyt ont ouvert leurs portes.

Dans les rapports d'été et d'hiver GfK 2023, Colruyt Meilleurs Prix occupait à nouveau la première place.

À l'automne 2023, Colruyt Meilleurs Prix a fêté son 50^e anniversaire. En 1973, une équipe de quatre collaborateurs était chargée de veiller à ce que Colruyt puisse offrir les meilleurs prix à ses clients. Les relevés de prix manuels ont évolué au fil des ans vers des processus automatisés. Aujourd'hui, l'équipe compte environ 110 collaborateurs. Au total, environ 150 000 prix sont relevés chaque jour (100 000 en ligne et 50 000 hors ligne). Pour comparer tous les prix, le système réalise quelque deux millions de calculs par jour. Même dans le contexte riche en défis de ces dernières années, la promesse de Colruyt reste intacte et le détaillant met tout en œuvre pour protéger le portefeuille des consommateurs, tout en respectant systématiquement les autres acteurs de la filière.

Colruyt Group a obtenu l'approbation de l'ABC pour l'acquisition de 54 magasins Match et Smatch en Belgique. En mars 2024, 37 d'entre eux ont ouvert leurs portes sous l enseigne « Comarché » (ou « Comarkt » en Belgique néerlandophone), une formule de Colruyt Group utilisée temporairement avant que les magasins soient transformés en leur concept définitif. Le chiffre d'affaires de ces magasins au cours de l'exercice 2023/24 n'était pas encore significatif.

Okay, Bio-Planet et Cru ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires global de 8,5%. Le chiffre d'affaires est influencé par l'inflation des prix, compensée en partie par la baisse des volumes.

En tant que discounter de proximité, Okay continue à mettre l'accent sur les courses rapides, faciles et bon marché.

Okay, Okay Compact et Okay Direct ont ouvert dix nouveaux magasins au cours de l'exercice 2023/24 et ont parallèlement déployé leur nouveau concept dans plusieurs magasins. Okay a l'ambition de continuer à se développer en Belgique, en particulier à Gand, Anvers, Bruxelles et dans les centres-villes.

Dans les rapports d'été et d'hiver GfK 2023, Okay s'est classée respectivement à la troisième et à la deuxième place. Par ailleurs, Okay a été élue meilleure chaîne de magasins de Belgique, dans la catégorie Supérettes de proximité, pour la quatrième année consécutive.

Bio-Planet continue à jouer un rôle d'avant-garde en termes de durabilité, en proposant un large éventail de produits biologiques, écologiques et locaux, et d'alimentation saine. Le marché bio se redresse petit à petit après s'être fortement contracté à la suite de la crise énergétique et de la forte inflation. Cela a donné lieu à une légère augmentation du chiffre d'affaires en 2023/24. Deux nouveaux magasins ont également ouvert leurs portes en Belgique et un premier magasin au

Grand-Duché de Luxembourg. Bio-Planet prend plusieurs mesures pour améliorer sa rentabilité.

Cru compte quatre marchés. La passion des produits savoureux et artisanaux et l'expérience client, combinées à l'authenticité et au savoir-faire, occupent toujours une place de choix dans les marchés Cru, qui continuent par ailleurs à œuvrer, eux aussi, à leur efficacité opérationnelle.

Le chiffre d'affaires de Colruyt en France (comprenant les activités liées aux carburants de DATS 24 en France) a augmenté de 9,6% au cours de l'exercice 2023/24. Hors carburants, le chiffre d'affaires de Colruyt en France a augmenté de 10,4%. Le marché français du commerce de détail a été confronté à une inflation alimentaire élevée et à des volumes sous pression. Six nouveaux magasins ont ouvert leurs portes en France au cours de l'exercice 2023/24. Colruyt Prix Qualité est un supermarché de proximité bien agencé où les clients trouvent tout ce dont ils ont besoin dans le cadre de leurs courses quotidiennes et hebdomadaires.

Colruyt Group se concentre davantage sur la rentabilité des activités de commerce de détail en France tout en continuant d'investir de manière ciblée dans l'ouverture de nouveaux magasins et la rénovation des magasins existants. La capacité logistique a été doublée ces dernières années. Par exemple, le nouveau centre logistique de Dole a été inauguré en 2023.

Le **chiffre d'affaires du commerce de détail non-food** comprend le chiffre d'affaires de Newpharma, The Fashion Society, Bike Republic et Jims. Le chiffre d'affaires a augmenté de 51,5%. Cette hausse est principalement due à la consolidation intégrale de Newpharma (depuis octobre 2022). Dreamland et Dreambaby sont présentées en tant qu'activités non poursuivies à la fois au cours de l'exercice actuel et de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de Bike Republic, The Fashion Society et Jims a nettement progressé en 2023/24, augmentant respectivement de 6,1%, 10,5% et 25,7%.

Bike Republic est un acteur majeur sur son marché respectif, compte 29 magasins et dispose encore d'un potentiel d'expansion dans les années à venir.

The Fashion Society, le holding qui regroupe les chaînes de vêtements Zeb, PointCarré et The Fashion Store, compte 130 magasins. Zeb a des projets d'expansion en France, où trois magasins pilotes ouvriront leurs portes à l'automne 2024, en plus du magasin existant à Briey.

Jims compte 35 centres de fitness, dont 31 en Belgique et quatre au Grand-Duché de Luxembourg. L'augmentation du chiffre d'affaires chez Jims s'explique par l'expansion et la croissance organique.

En octobre 2022, la participation de Colruyt Group dans le spécialiste de la pharmacie en ligne Newpharma est passée de 61% à 100%. Durant l'exercice 2023/24, Newpharma a été intégralement consolidée pour quinze mois par la prolongation de son exercice (de janvier 2023 à mars 2024 inclus). En 2022/23, Newpharma a encore été comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence pendant neuf mois et intégralement consolidée pour trois mois.

« Santé et bien-être » constituent un pilier essentiel de la stratégie à long terme du groupe. Colruyt Group propose une offre large et accessible pour aider les clients, les entreprises et leurs collaborateurs à mettre encore plus l'accent sur la santé, et adopte une approche préventive ayant un impact à long terme. Nous œuvrons à une santé accessible à tous en aidant activement nos clients et nos collaborateurs à prendre leur santé en main. Les centres de fitness Jims et la pharmacie en ligne belge Newpharma en sont des exemples. Depuis juin 2023, le groupe détient une participation dans la plateforme de santé numérique Yoboo, qui comprend également deux pharmacies physiques et un centre médical liés à Yoboo.

Le secteur du commerce de détail non alimentaire comprend également les activités de Dreamland et de Dreambaby.

Dreamland a été vendue à 75% à ToyChamp en octobre 2023. Cela signifie que Dreamland a été présentée en tant qu'activité non poursuivie à la fois en 2023/24 et en 2022/23 (respectivement pour six et douze mois). À compter du second semestre 2023/24, la SA Dreamland a été comptabilisée à 25% selon la méthode de mise en équivalence. Dans le cadre de la vente à

ToyChamp, une perte de valeur de EUR 4 millions a été comptabilisée en 2023/24 (présentée dans le résultat de l'exercice des activités non poursuivies) et une augmentation de capital de EUR 17 millions a eu lieu à la fin du mois de septembre 2023 afin de financer le coût de restructuration et de liquider les soldes impayés avec le groupe.

Fin mars 2023, Colruyt Group a annoncé la vente de Dreambaby à la direction de Supra Bazar. La transaction a été finalisée à la fin du mois de mai 2024. Par conséquent, les résultats de Dreambaby ont été présentés en tant qu'activités non poursuivies à la fois en 2023/24 et en 2022/23 (pendant un exercice complet à chaque fois).

Colruyt Group investit et innove de manière ciblée dans son **commerce en ligne et ses applications numériques**.

Les ventes en ligne du groupe représentaient 8% du chiffre d'affaires du commerce de détail (hors Dreamland et Dreambaby) en 2023/24. Le chiffre d'affaires en ligne de Colruyt Group est principalement réalisé par Collect&Go, le leader du marché alimentaire en ligne en Belgique, et par Newpharma.

Parallèlement à son vaste réseau d'enlèvement (plus de 330 points d'enlèvement), Collect&Go propose un service de livraison à domicile, tant par ses propres collaborateurs à Bruxelles et Anvers et dans leurs environs que par des particuliers qui livrent en périphérie des centres-villes belges. Ainsi, le service touche déjà plus de la moitié des ménages en Belgique. Le nombre de régions permettant une livraison à domicile sera encore étendu.

Les clients peuvent utiliser davantage de fonctionnalités dans l'app Xtra de Colruyt Group. Ils peuvent ainsi y retrouver l'ensemble de l'assortiment Newpharma, commander des produits de l'assortiment Colruyt et Bio-Planet et les retirer dans un point d'enlèvement Collect&Go, consulter des recettes, établir différentes listes de courses et les partager avec autrui, etc.

L'innovation et la **durabilité** demeurent le fil conducteur à travers l'ensemble des activités de Colruyt Group.

Smart Innovation, le pôle d'**innovation** de Colruyt Group, se concentre sur l'intégration de la robotique dans les centres de distribution et des technologies dans les magasins. Les nouvelles innovations sont d'abord testées à petite échelle dans la pratique avant d'être déployées au sein du groupe, comme la technologie « Product Finder » et l'« easy check-out ». Début mars 2024, Colruyt a commencé à tester un « Smart Cart » développé en interne, un caddie intelligent doté d'un système de reconnaissance des produits et de paiement automatique à la sortie du magasin. Les centres de distribution innovent également avec, par exemple, les « véhicules autonomes ».

Colruyt Group est une référence en matière d'entrepreneuriat **durable** et une source d'inspiration sur le plan de la consommation réfléchie. Le groupe y œuvre pas à pas par le biais d'un grand nombre de partenariats et d'initiatives.

Colruyt Group met l'accent depuis toujours sur une offre maximale de produits belges. Dans ce cadre, le groupe collabore avec 6.000 exploitations agricoles belges et a conclu des collaborations directes avec 600 entreprises agricoles, petites et grandes. Les œufs et le lait vendus par Colruyt Group sous ses marques maison sont 100% belges. 99% des viandes de porc, bœuf et veau vendues dans les boucheries Colruyt sont belges. Pour les fruits et légumes, Colruyt Group vise également au maximum l'origine belge : 75% de cet assortiment est cultivé en Belgique.

Par ailleurs, Colruyt Group mise pleinement sur la poursuite de la durabilisation de ses produits de marques propres. Dans ce cadre, le groupe dispose de départements de production internes ultramodernes, regroupés sous Colruyt Group Fine Food. Le groupe continue de se développer et d'investir dans sa propre production et dans l'intégration verticale.

Durant les années à venir, le groupe continuera à investir dans la durabilisation du patrimoine immobilier, notamment en matière de circularité, d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2. Commerce de gros et Foodservice

Le chiffre d'affaires du secteur du commerce de gros et foodservice a progressé de 19,3% pour atteindre EUR 1.385 millions. Ces activités représentaient 12,8% du chiffre d'affaires du groupe en 2023/24.

Le chiffre d'affaires du **commerce de gros** a augmenté de 17,8%. Hors Degrenne Distribution, qui est intégralement consolidée depuis juillet 2023, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,8%. Cette évolution s'explique en grande partie par l'inflation alimentaire, compensée en partie par la baisse des volumes.

En Belgique, les magasins Spar Colruyt Group se profilent comme des supermarchés de proximité agréables pour les achats du quotidien grâce à un vaste assortiment de produits frais et un service personnalisé.

Colruyt Group continue à miser sur une collaboration étroite à long terme avec les entrepreneurs indépendants et entend poursuivre le développement de son réseau performant d'indépendants en Belgique et en France durant les années à venir. L'acquisition du groupe de distribution français Degrenne Distribution en juillet 2023 s'inscrit dès lors dans le cadre de cette ambition.

Le chiffre d'affaires des activités de **foodservice** de Colruyt Group a connu une hausse de 26,0% en 2023/24. Le chiffre d'affaires est principalement réalisé par Solucious, qui livre des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels, tels que les hôpitaux, les PME et l'Horeca, dans toute la Belgique. Solucious se démarque grâce à sa facilité d'utilisation, son vaste assortiment, ses livraisons rapides et fiables et une tarification cohérente et équitable. En janvier 2024, Solucious a acquis Valfrais : un acteur régional majeur du foodservice, spécialisé dans l'ultra-frais.

3. Autres activités

Le chiffre d'affaires des autres activités s'est élevé à EUR 25 millions et a principalement porté sur le chiffre d'affaires externe des **solutions d'impression et de gestion documentaire**.

Ce secteur comprend également les activités de DATS 24, qui ont été vendues à Virya Energy au début du mois de juin 2023. Par conséquent, DATS 24 n'est plus intégralement consolidée depuis le 1^{er} juin 2023. DATS 24 est présentée en tant qu'activité non poursuivie à la fois en 2023/24 et en 2022/23 (respectivement pour deux et douze mois). La plus-value réalisée sur la vente de DATS 24 à Virya Energy s'est élevée à EUR 9 millions et a été présentée sur la ligne « résultat de l'exercice des activités non poursuivies ».

Colruyt Group est coactionnaire de **Virya Energy**, qui est active dans le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de sources d'énergie durable. L'ambition de Virya Energy est de continuer à investir dans d'autres technologies telles que l'énergie solaire et l'hydrogène, en plus de l'énergie éolienne terrestre, et de s'étendre à de nouvelles zones géographiques. À l'été 2023, par exemple, Virya Energy a annoncé devenir actionnaire majoritaire de Constant Energy, une plateforme d'énergie solaire en Asie.

En juillet 2023, la vente de Parkwind par Virya Energy a été finalisée au prix d'environ EUR 1,6 milliard (déduction faite des dettes et des coûts de transaction). Il en est résulté une plus-value finale de EUR 678 millions pour Colruyt Group en 2023/24. À la suite de cette transaction, Virya Energy a versé un dividende d'environ EUR 585 millions à Colruyt Group en septembre 2023. Fin 2023, Virya Energy a également fait l'objet d'une réduction de capital, qui a donné lieu à une entrée d'environ EUR 165 millions pour Colruyt Group.

Fin mars, Colruyt Group a cédé une partie de sa participation dans Virya Energy à Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. La participation de Colruyt Group dans Virya Energy est passée de ce fait de 59,94% (au 30 septembre 2023) à 30% (au 31 mars 2024), et la participation de Korys dans Virya Energy à 70%. Cela a donné lieu à une entrée d'environ EUR 180 millions pour Colruyt Group au second semestre 2023/24.

C. État consolidé de la situation financière⁽⁷⁾

La valeur comptable nette du **goodwill, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles** a augmenté de EUR 227 millions pour atteindre EUR 3.763 millions. Cette hausse est principalement l'effet net des nouveaux investissements (EUR 433 millions), des regroupements d'entreprises (EUR 159 millions, entre autres par l'acquisition de Degrenne Distribution et des magasins Match et Smatch), des amortissements (EUR 388 millions) et des pertes de valeur (EUR 35 millions).

Colruyt Group poursuit de manière ciblée ses investissements dans ses canaux de distribution, sa logistique et ses départements de production, dans des énergies renouvelables et dans des programmes de transformation numériques.

Les participations reprises selon la méthode de mise en équivalence ont diminué à EUR 260 millions, principalement à la suite de la baisse de la participation dans Virya Energy, qui est passée d'environ 60% à 30%.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie** se sont élevés à EUR 775 millions au 31 mars 2024. Par ailleurs, des excédents de trésorerie ont été placés dans des fonds à vue pour un montant total d'environ EUR 151 millions, présentés en tant qu'actifs financiers dans l'état consolidé de la situation financière.

La **dette financière nette** (IFRS 16 et fonds à vue compris) s'élevait à EUR 93 millions au 31 mars 2024 (EUR 997 millions au 31 mars 2023). Hors IFRS 16, il y a une position de trésorerie nette de EUR 231 millions.

Les **capitaux propres** de Colruyt Group se chiffraient à EUR 3.173 millions au 31 mars 2024 et représentaient 48,3% du total du bilan.

D. Actions propres

En 2023/24, 2.533.995 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 93,1 millions. En décembre 2023, 7.000.000 d'actions propres ont été détruites.

À l'issue de l'exercice, 356.724 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 15,1 millions.

Au 7 juin 2024, Colruyt Group détenait 2.560.092 **actions propres**, soit 2,01% du nombre total des actions émises.

II. Événements postérieurs à la date de clôture

A. Dreambaby

À la fin mars 2024, Colruyt Group a conclu un accord avec la direction de Supra Bazar en vue de la vente de 100% des actions de Dreambaby. La transaction a été finalisée à la fin du mois de mai 2024. À partir du 1^{er} juin 2024, Dreambaby ne sera plus consolidée intégralement. Pour les deux premiers mois de l'exercice 2024/25, le résultat de Dreambaby sera présenté en tant que « résultat des activités non poursuivies ».

B. Autres

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

(7) Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, la SA Dreambaby et la SA DATS 24 respectivement sont présentées en tant qu'« Actifs des activités non poursuivies » et « Passifs des activités non poursuivies » dans l'état consolidé de la situation financière.

III. Prévisions

Colruyt Group prévoit que le contexte macroéconomique demeurera riche en défis et incertain et que le marché du détail belge restera très compétitif. Ainsi, nous constatons également une augmentation du nombre d'indépendants ouverts le dimanche. La pression sur les prix et les promotions sur le marché du détail belge devrait persister.

Le groupe a observé les tendances suivantes sur le marché du détail belge au cours des derniers mois :

- l'inflation alimentaire baisse mois après mois ;
- la différence entre l'inflation des prix de vente et l'inflation des prix d'achat diminue à nouveau ;
- la part de marché de Colruyt Meilleurs Prix, Okay et Spar en Belgique est sous pression depuis le début de l'année calendrier 2024, en raison notamment d'une base comparative plus élevée l'année précédente (à la suite, entre autres, de fermetures et de grèves chez des concurrents).

Sur la base de ce qui précède, Colruyt Group aspire à égaler le résultat d'exploitation et le résultat net de l'exercice 2023/24 (hors effets uniques et hors DATS 24, Dreamland et Dreambaby) au cours de l'exercice 2024/25. Ce faisant, le groupe continuera à mettre l'accent sur la croissance de l'ensemble de ses activités (entre autres par l'intégration d'acquisitions antérieures, par l'expansion et par des opportunités ciblées), sur les processus et sur la maîtrise de ses coûts opérationnels.

Par ailleurs, le groupe restera concentré sur le long terme et poursuivra de manière ciblée ses investissements dans la durabilité et l'efficacité, la transformation numérique et l'innovation, le personnel et les produits de marques propres de qualité.

En tant que distributeur et leader du marché en Belgique, Colruyt Meilleurs Prix continuera à jouer son rôle sociétal et à appliquer de manière cohérente sa promesse des meilleurs prix. L'accent mis en permanence sur l'efficacité et la maîtrise des coûts opérationnels permettra à Colruyt Meilleurs Prix de continuer à tenir sa promesse envers ses clients.

Le groupe souligne que l'incertitude découlant du contexte macroéconomique et de la compétitivité sur le marché du détail belge, mais aussi un changement des tendances précitées, peuvent influencer les prévisions pour l'exercice 2024/25.

IV. Calendrier financier

- | | |
|---|----------------------------|
| • Réunion d'information pour les analystes financiers | 12/06/2024 (14h00) |
| • Publication du rapport annuel 2023/24 | Au plus tard le 31/07/2024 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 25/09/2024 (16h00) |

V. Personnes de contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou contacter directement Stefaan Vandamme (CFO) ou Mélanie Squilbin (Investor Relations) par téléphone au +32 2 363 50 51 (extension : 92590).

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et plus de 1.000 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Comarché, Bio-Planet, Cru, Bike Republic, Zeb, PointCarré, The Fashion Store et des magasins affiliés Spar et PointCarré. En France, le groupe compte des magasins Colruyt et des stations de carburant DATS 24, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa, Épi Service, VivÉco et PointCarré. Jims exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Newpharma est la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023), Dreamland et Smartmat (connue pour la marque Foodbag). Le groupe emploie plus de 33.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,8 milliards en 2023/24. La SA Colruyt Group est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

Risques inhérents aux prévisions

Les déclarations formulées par Colruyt Group dans le présent communiqué de presse, de même que les références à ce communiqué dans toutes les autres déclarations écrites ou orales du groupe, portant sur les perspectives d'avenir en matière d'activités, d'événements et de développements stratégiques de Colruyt Group, sont des prévisions et comportent à ce titre des risques et des incertitudes. Les informations communiquées reposent sur les données disponibles à ce moment ; ces informations sont susceptibles de différer du résultat final. Les facteurs pouvant induire une distorsion entre les prévisions et la réalité sont les suivants : changement de contexte microéconomique ou macroéconomique, circonstances de marché variables, climat concurrentiel changeant, décisions défavorables concernant la construction et/ou l'agrandissement de nouveaux magasins ou de magasins existants, problèmes d'approvisionnement avec les fournisseurs, ainsi que tous les autres facteurs pouvant avoir un effet sur le résultat du groupe. Colruyt Group se décharge de toute obligation quant aux communications futures susceptibles d'avoir des répercussions sur le résultat du groupe ou d'entraîner un écart par rapport aux prévisions fournies dans le présent communiqué de presse ou dans toute autre communication du groupe, qu'elle soit orale ou écrite.

Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands
This information is also available in English.

La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS

Compte de résultats consolidé abrégé

(en millions EUR)	Note	01.04.2023 31.03.2024	01.04.2022 31.03.2023 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.	10.844,8	9.691,0
Coût des marchandises vendues		(7.614,3)	(6.912,3)
Marge brute		3.230,4	2.778,7
Autres produits d'exploitation		188,6	188,3
Services et biens divers		(769,7)	(699,2)
Avantages du personnel		(1.703,4)	(1.562,1)
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants		(423,2)	(396,1)
Autres charges d'exploitation		(52,9)	(28,6)
Résultat d'exploitation (EBIT)		469,8	281,0
Produits financiers		33,2	11,0
Charges financières		(36,2)	(21,5)
Résultat financier net		(3,0)	(10,6)
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence		709,1	1,7
Bénéfice avant impôts		1.175,9	272,1
Impôts sur le résultat		(104,3)	(62,2)
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies		1.071,6	209,9
Résultat de l'exercice des activités non poursuivies ⁽²⁾	8.	(20,9)	(9,4)
Bénéfice de l'exercice		1.050,7	200,5
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	(0,1)
Actionnaires de la société mère		1.050,9	200,6
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités poursuivies		8,50	1,64
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR) - des activités non poursuivies		(0,17)	(0,07)
Bénéfice par action – de base et dilué (en EUR)		8,33	1,57

⁽¹⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽²⁾ La restructuration de la SA Dreamland, dont l'intention a été annoncée le 19 avril 2023, donne lieu à un coût de restructuration de EUR 5,6 millions au cours de l'exercice 2023/24. Ce coût a été comptabilisé parmi le résultat des activités non poursuivies.

État consolidé abrégé du résultat global

(en millions EUR)	01.04.2023	01.04.2022
	31.03.2024	31.03.2023
Bénéfice de l'exercice	1.050,7	200,5
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des filiales totalement consolidées</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts ⁽¹⁾	(7,1)	13,8
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts	(1,0)	(4,1)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(8,1)	9,7
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises de filiales étrangères, après impôts	(0,1)	(0,9)
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts	(1,5)	(2,0)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(1,6)	(2,9)
<u>Éléments des autres éléments du résultat global des participations prises selon la méthode de mise en équivalence</u>		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme, après impôts	-	(0,3)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	-	(0,3)
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net		
Bénéfices/(pertes) résultant de la conversion de devises d'opérations étrangères, après impôts	(0,1)	-
Variation nette de la juste valeur d'instruments financiers dérivés, après impôts ⁽²⁾	(63,7)	88,5
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net	(63,8)	88,5
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(73,5)	95,0
Résultat global de l'exercice	977,2	295,5
<u>Attribuable aux :</u>		
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(0,1)
Actionnaires de la société mère	977,4	295,6

⁽¹⁾ Concerne principalement l'effet de la hausse des taux d'actualisation au cours de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Concerne principalement les contrats de swap de taux d'intérêt au sein de la SA Virya Energy. La baisse au cours de la période actuelle est due principalement à la disparition des contrats de swap de taux d'intérêt de Parkwind au sein de la SA Virya Energy.

État consolidé abrégé de la situation financière

(en millions EUR)	Note	31.03.2024	31.03.2023
Goodwill		415,3	374,5
Immobilisations incorporelles		396,2	340,0
Immobilisations corporelles		2.951,2	2.820,8
Participations prises selon la méthode de mise en équivalence		260,1	542,6
Actifs financiers	10.	26,8	10,8
Actifs d'impôt différé		16,3	18,2
Autres créances	10.	48,2	38,3
Total des actifs non courants		4.114,1	4.145,2
Stocks		757,8	826,5
Créances commerciales	10.	566,6	534,7
Actifs d'impôt exigible		15,4	22,7
Autres créances	10.	104,0	97,8
Actifs financiers	10.	226,2	31,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.	774,6	358,6
Actifs des activités non poursuivies	8.	12,5	130,8
Total des actifs courants		2.457,1	2.002,4
TOTAL DES ACTIFS		6.571,2	6.147,6
Capital		379,0	370,2
Réserves et résultats reportés		2.794,5	2.140,1
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		3.173,6	2.510,3
Participations ne donnant pas le contrôle		(0,1)	0,1
Total des capitaux propres		3.173,4	2.510,4
Provisions		19,7	8,5
Passifs relatifs aux avantages du personnel		92,7	87,9
Passifs d'impôt différé		92,6	86,3
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	10.	812,6	880,9
Total des passifs non courants		1.017,6	1.063,6
Provisions		0,4	0,9
Découverts bancaires		-	8,4
Passifs productifs d'intérêts	10.	211,9	471,1
Dettes commerciales	10.	1.406,1	1.295,8
Passifs d'impôt exigible		33,7	20,4
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs		719,0	687,8
Passifs liés aux actifs des activités non poursuivies	8.	8,9	89,2
Total des passifs courants		2.380,1	2.573,6
Total des passifs		3.397,7	3.637,2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6.571,2	6.147,6

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Note	Attribuables aux actionnaires de la société mère								Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves							
						Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1^{er} avril 2023		134.077.688	370,2	6.687.980	(238,6)	(7,8)	(2,7)	78,0	4,5	2.306,6	2.510,3	0,1	2.510,5
Résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(7,1)	(0,2)	(65,2)	(1,0)	1.050,9	977,4	(0,2)	977,2
Bénéfice de l'exercice		-	-	-	-	-	-	-	-	1.050,9	1.050,9	(0,2)	1.050,7
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(7,1)	(0,2)	(65,2)	(1,0)	-	(73,5)	-	(73,5)
Transactions avec les actionnaires		(6.728.798)	8,8	(4.484.612)	155,5	(1,6)	-	(7,8)	-	(469,1)	(314,1)	(0,1)	(314,2)
Augmentation de capital		271.202	8,8	-	-	-	-	-	-	1,6	10,4	-	10,4
Rachat d'actions propres		-	-	2.533.995	(93,1)	-	-	-	-	(0,6)	(93,7)	-	(93,7)
Vente d'actions propres aux membres du personnel		-	-	(18.607)	0,9	-	-	-	-	-	0,9	-	0,9
Annulation d'actions propres		(7.000.000)	-	(7.000.000)	247,8	-	-	-	-	(247,8)	-	-	-
Modifications de la méthode de consolidation		-	-	-	-	(1,6)	-	-	-	1,6	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle au sein des entreprises associées		-	-	-	-	-	-	-	-	(8,0)	(8,0)	-	(8,0)
Dividendes	7.	-	-	-	-	-	-	-	-	(226,6)	(226,6)	-	(226,6)
Autres		-	-	-	-	-	-	(7,8)	-	10,6	2,8	(0,1)	2,7
Au 31 mars 2024		127.348.890	379,0	2.203.368	(83,1)	(16,5)	(2,9)	5,1	3,5	2.888,4	3.173,6	(0,1)	3.173,4

État consolidé abrégé des variations des capitaux propres

(en millions EUR, sauf nombre d'actions)	Attribuables aux actionnaires de la société mère										Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital	Nombre d'actions propres	Actions propres	Autres réserves				Résultats reportés	Total		
					Réserves de réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi à long terme	Écarts de conversion cumulés	Réserves pour couvertures de flux de trésorerie	Réserves pour actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Au 1^{er} avril 2022	133.839.188	364,8	3.518.954	(143,8)	(21,3)	(1,8)	(8,4)	8,6	2.264,0	2.462,1	-	2.462,1
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	13,5	(0,9)	86,5	(4,1)	200,6	295,6	(0,1)	295,5
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	200,6	200,6	(0,1)	200,5
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	13,5	(0,9)	86,5	(4,1)	-	95,0	-	95,0
Transactions avec les actionnaires	238.500	5,4	3.169.026	(94,8)	-	-	-	-	(158,0)	(247,4)	0,2	(247,2)
Augmentation de capital	238.500	5,4	-	-	-	-	-	-	1,2	6,6	0,2	6,8
Rachat d'actions propres	-	-	3.169.026	(94,8)	-	-	-	-	(0,1)	(94,9)	-	(94,9)
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle au sein des entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-	(20,6)	(20,6)	-	(20,6)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(139,9)	(139,9)	-	(139,9)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
Au 31 mars 2023	134.077.688	370,2	6.687.980	(238,6)	(7,8)	(2,7)	78,1	4,5	2.306,6	2.510,3	0,1	2.510,4

État consolidé abrégé des flux de trésorerie

Les montants présentés ci-dessous incluent aussi bien les activités poursuivies que les activités non poursuivies.

(en millions EUR)	01.04.2023 31.03.2024	01.04.2022 31.03.2023
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts⁽¹⁾	1.152,7	269,7
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants	430,3	406,8
Produits financiers et charges financières	3,6	10,5
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ⁽²⁾	(709,1)	(1,7)
Moins-values/(plus-values) sur la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(7,5)	(9,2)
Décote sur l'augmentation de capital réservée au personnel	2,5	1,2
Autres ⁽³⁾	(3,2)	(0,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement et des provisions	869,2	677,2
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(2,0)	26,5
Diminution/(augmentation) des stocks	16,3	(17,2)
(Diminution)/augmentation des dettes commerciales et autres passifs	80,5	74,8
(Diminution)/augmentation des provisions et passifs relatifs aux avantages du personnel	58,2	8,1
Dividendes perçus ⁽⁴⁾	584,9	5,5
Impôts payés sur le résultat	(91,4)	(70,2)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1.515,7	704,7
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(433,8)	(463,0)
Regroupements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis) ⁽²⁾	(180,9)	(111,5)
Désinvestissements d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés) ⁽²⁾	86,2	0,6
Augmentation de la participation dans le capital des entreprises associées et coentreprises	(1,9)	(4,1)
Remboursements de capital des entreprises associées et coentreprises ⁽⁴⁾	345,0	0,1
(Acquisitions)/cessions d'actifs financiers	(186,8)	0,2
(Prêts consentis)/remboursement de prêts consentis	(3,6)	3,7
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	32,9	22,7
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(342,9)	(551,3)
Activités de financement		
Produits de l'émission d'actions	8,8	5,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(0,4)	0,1
Rachat d'actions propres	(93,2)	(95,0)
Nouveaux emprunts	58,9	637,2
Remboursement d'emprunts	(417,5)	(326,0)
Intérêts payés	(23,5)	(11,1)
Intérêts perçus	14,5	7,0
Remboursement des dettes de contrats de location	(69,2)	(58,8)
Dividendes payés	(226,5)	(139,9)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(748,2)	18,9
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	424,5	172,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} avril	352,7	176,0
Effet des variations des taux de change	-	(0,1)
Effet des modifications du périmètre de consolidation	(1,8)	4,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars	775,4	352,7

⁽¹⁾ Le bénéfice avant impôts comprend les activités non poursuivies. Il s'agit de la somme du résultat de l'exercice pour les activités poursuivies (EUR 1.175,9 millions pour 2023/24 et EUR 272,1 millions pour 2022/23) et du résultat de l'exercice pour les activités non poursuivies (EUR -23,3 millions pour 2023/24 et EUR -2,4 millions pour 2022/23), cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation.

⁽²⁾ Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

⁽³⁾ Le poste « Autres » comprend, au 31 mars 2024, les pertes de valeur et la reprise de pertes de valeur sur les stocks.

⁽⁴⁾ Cf. 9. Transactions avec des parties liées pour de plus amples informations.

Notes aux états financiers consolidés abrégés

1. Base de présentation et déclaration de conformité

La SA Colruyt Group (ci-après dénommée « l'Entreprise ») est établie en Belgique, à Hal, et cotée sur NYSE Euronext Bruxelles sous le code COLR. Le nom de l'Entreprise Éts Fr. Colruyt SA a été remplacé par Colruyt Group SA après l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2023. Les états financiers consolidés abrégés pour l'exercice 2023/24, clôturé au 31 mars 2024, couvrent les états financiers de l'Entreprise et de ses filiales (ci-après dénommées conjointement « Colruyt Group ») ainsi que les participations de Colruyt Group dans les entreprises associées et les coentreprises.

Les états financiers consolidés abrégés sont un extrait des états financiers consolidés tels qu'ils seront publiés fin juillet 2024.

Les états financiers consolidés abrégés sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS), tels qu'élaborés par « l'International Accounting Standards Board » (IASB) et adoptés par l'Union européenne, jusqu'au 31 mars 2024 inclus.

Les états financiers consolidés abrégés de Colruyt Group ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration du 7 juin 2024.

Les montants sont, sauf dispositions contraires, exprimés en millions EUR et arrondis à une seule décimale. Il est possible qu'à la suite d'arrondis, le total de certains chiffres dans les tableaux ne corresponde pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables appliquées par Colruyt Group dans ces états financiers consolidés abrégés sont identiques à celles utilisées par le groupe dans les états financiers consolidés pour l'exercice 2022/23, tels que publiés en juillet 2023, à l'exception des modifications suivantes.

Les normes (amendées) et modifications suivantes s'appliquent à Colruyt Group depuis le 1^{er} avril 2023 :

- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers et énoncé de pratiques en IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables* » ;
- IAS 8 (Amendement), « *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs - Définition d'estimations comptables* » ;
- IAS 12 (Amendement), « *Impôts sur le résultat - Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction* » et « *Impôts sur le résultat - Réforme fiscale internationale – règles du deuxième pilier du modèle* » ;
- IFRS 17, « *Contrats d'assurance* » et IFRS 17 (Amendement), « *Contrats d'assurance - Application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9* ».

Ces normes nouvelles ou amendées et modifications n'ont pas d'effet significatif sur les présents états financiers consolidés abrégés.

Les normes (amendées) publiées suivantes, qui sont pertinentes pour Colruyt Group et qui ne seront d'application qu'après le 31 mars 2024, n'ont pas été appliquées anticipativement par le groupe :

- IFRS 16 (Amendement), « *Passif locatif dans une transaction de cession-bail* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2024) ;
- IAS 1 (Amendement), « *Présentation des états financiers – Classification de passifs* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2024) ;
- IAS 7 et IFRS 7 (Amendement), « *Informations à fournir – ententes de financement de fournisseurs* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2024) ;
- IAS 21 (Amendement), « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité* » (date d'entrée en vigueur pour Colruyt Group : le 1^{er} avril 2025).

Ces normes amendées n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés de Colruyt Group.

Il n'y a pas d'autres normes (amendements), interprétations ou améliorations qui ne sont pas encore effectives pour Colruyt Group et qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3. Secteurs opérationnels

Colruyt Group présente ses secteurs opérationnels conformément à la nature des activités :

- Commerce de détail (Retail) : les magasins en gestion propre qui vendent directement aux clients retail ou grands consommateurs. Les stations de carburant en France sont également reprises dans ce secteur, car elles sont indissociables des magasins en France et donc intégralement liées à eux.
- Commerce de gros et Foodservice : toutes les activités de livraison aux grossistes, consommateurs professionnels et commerçants indépendants affiliés.
- Autres activités : service de gestion d'impression et de documents et DATS 24 SA (stations de carburant et énergie durable) pour une période de 2 mois jusqu'à la vente à Virya Energy (voir note 8. *Modifications du périmètre de consolidation*).

Étant donné que le « chief operating decision maker » (CODM) a suivi les performances et alloué les ressources sur la base des secteurs « Commerce de détail (Retail) », « Commerce de gros et Foodservice » et « Autres activités », y compris les activités non poursuivies, les secteurs sont présentés conformément aux exercices précédents, y compris les activités non poursuivies au sein des secteurs « Commerce de détail (Retail) » et « Autres activités ». Celles-ci sont éliminées dans la colonne « Éliminations entre secteurs opérationnels et reclassification en activités non poursuivies » pour obtenir le résultat consolidé.

	Commerce de détail (Retail) ⁽¹⁾		Commerce de gros et Foodservice ⁽²⁾		Autres activités		Secteurs opérationnels	
	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23
(en millions EUR)								
Chiffre d'affaires – externe	9.560,1	8.749,9	1.385,4	1.161,3	160,2	908,4	11.105,6	10.819,7
Chiffre d'affaires – interne	92,6	72,3	23,0	21,6	5,0	20,5	120,6	114,4
Résultat d'exploitation (EBIT)	427,8	242,7	44,7	37,9	6,0	26,9	478,5	307,5
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	(10,7)	(4,9)	-	-	721,5	3,7	710,8	(1,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽³⁾	306,2	335,8	16,5	22,9	3,7	18,0	326,3	376,7
Amortissements	299,2	293,3	29,9	23,1	4,1	11,6	333,2	328,0
Pertes de valeur sur actifs non courants	29,6	32,8	0,8	0,1	9,0	0,3	39,4	33,2

	Secteurs opérationnels		Non alloué		Éliminations entre secteurs opérationnels et reclassification en activités non poursuivies ⁽⁴⁾		Consolidé	
	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23	2023/24	2022/23
(en millions EUR)								
Chiffre d'affaires - externe	11.105,6	10.819,7	-	-	(260,9)	(1.128,8)	10.844,7	9.691,0
Chiffre d'affaires - interne	120,6	114,4	-	-	(120,6)	(114,4)	-	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	478,5	307,5	(26,0)	(29,0)	17,3	2,5	469,9	281,0
Quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence	710,8	(1,2)	(1,6)	2,9	-	-	709,1	1,7
Résultat financier net							(3,0)	(10,6)
Impôts sur le résultat							(104,4)	(62,2)
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies							1.071,6	209,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽³⁾	326,3	376,7	107,4	86,3	(1,3)	-	432,6	463,0
Amortissements	333,2	328,0	55,4	45,4	(1,1)	(10,3)	387,5	363,2
Pertes de valeur sur actifs non courants	39,4	33,2	0,7	0,2	(4,4)	(0,5)	35,7	32,9

⁽¹⁾ Newpharma est intégralement consolidée depuis octobre 2022 et n'est plus comptabilisée depuis lors comme une entreprise associée selon la méthode de mise en équivalence. L'exercice 2022/23 comptabilise Newpharma pendant 3 mois (période d'octobre à décembre 2022 inclus). L'exercice 2023/24 comptabilise Newpharma pendant 15 mois à la suite d'une prolongation de l'exercice (période de janvier 2023 à mars 2024 inclus).

⁽²⁾ Comprend Degrenne Distribution depuis juillet 2023.

⁽³⁾ Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles excluent les acquisitions par regroupements d'entreprises, les droits d'utilisation et la modification de la méthode de consolidation.

⁽⁴⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations.

Les pertes de valeur portent principalement sur les immobilisations incorporelles (EUR 9,5 millions), sur le goodwill (EUR 11,0 millions) et sur les immobilisations corporelles (EUR 20,5 millions). Elles découlent principalement de pertes de valeur sur les programmes de transformation et un certain nombre d'immobilisations corporelles essentiellement dans le secteur Commerce de détail (Retail).

4. Chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie

(en millions EUR)	2023/24	2022/23
Commerce de détail Food ⁽¹⁾	8.886,2	8.145,5
<i>Colruyt Belgique et Luxembourg</i> ⁽²⁾	7.023,2	6.435,7
<i>Okay, Bio-Planet et Cru</i>	1.146,6	1.056,3
<i>Colruyt France et DATS 24 France</i>	716,4	653,5
Commerce de détail Non-food ⁽¹⁾⁽³⁾	673,8	604,3
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	92,6	72,4
Commerce de détail (Retail)	9.652,6	8.822,2
Commerce de gros ⁽⁴⁾	1.112,2	944,5
Foodservice	273,2	216,8
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	23,0	21,6
Commerce de gros et Foodservice	1.408,3	1.182,9
DATS 24 Belgique ⁽⁵⁾	135,3	886,2
Printing and document management solutions & autre	24,5	22,3
Transactions avec les autres secteurs opérationnels	5,0	20,5
Autres activités	164,9	929,0
Total des secteurs opérationnels	11.226,0	10.934,2
Éliminations entre secteurs opérationnels	(120,6)	(114,4)
Reclassification en activités non poursuivies⁽⁶⁾	(260,6)	(1.128,8)
Consolidé	10.844,8	9.691,0

⁽¹⁾ Les sous-totaux « Food » et « Non-food » au sein du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) » sont à titre informatif.

⁽²⁾ Y compris le chiffre d'affaires des webshops Collect&Go et Bio-Planet réalisé par les magasins Colruyt.

⁽³⁾ Comprend le chiffre d'affaires de la SA Dreamland (jusqu'à septembre 2023 inclus) et de la SA Dreambaby, ainsi que celui de Bike Republic, The Fashion Society, Jims et Newpharma (depuis octobre 2022).

⁽⁴⁾ Comprend le chiffre d'affaires de Degrenne Distribution depuis juillet 2023.

⁽⁵⁾ Comprend le chiffre d'affaires de la SA DATS 24 jusqu'en mai 2023 inclus.

⁽⁶⁾ Tel qu'adapté en raison des activités non poursuivies. Cf. 8. Modifications du périmètre de consolidation pour de plus amples informations sur l'adaptation des informations comparatives.

5. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice avant impôts, hors quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence, s'élevait à 22,3%.

6. Dépenses d'investissement

Au cours de l'exercice 2023/24, Colruyt Group a acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de EUR 432,6 millions (hors droits d'utilisation). L'exercice précédent, Colruyt Group avait acquis des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de EUR 463,0 millions (hors droits d'utilisation).

Les investissements de Colruyt Group portent entre autres sur l'extension et la rénovation du parc de magasins, sur l'infrastructure logistique et les départements de production, sur l'énergie durable et sur les programmes de transformation à long terme.

7. Dividendes

Le Conseil d'administration propose un dividende brut total de EUR 2,38 par action à l'Assemblée générale des actionnaires du 25 septembre 2024. Un dividende intérimaire de EUR 1,00 brut par action a déjà été versé en décembre 2023 et a déjà été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'exercice 2023/24. L'exercice précédent, le dividende s'élevait à EUR 0,80 par action.

8. Modifications du périmètre de consolidation

8.1. Cessions de filiales

Le 1^{er} juin 2023, Colruyt Group et la SA Virya Energy ont conclu un accord en vue d'intégrer totalement la **SA DATS 24**, faisant partie du secteur opérationnel « Autres », au sein du holding énergétique Virya Energy. La SA Virya Energy, une entreprise associée de Colruyt Group et également une partie liée, a payé un prix d'acquisition final de EUR 81,8 millions, ce qui a donné lieu à un résultat net positif unique pour Colruyt Group de EUR 8,5 millions, comptabilisé en tant que résultat pour l'exercice des activités non poursuivies. Depuis juin 2023, la SA DATS 24 n'est plus consolidée intégralement par Colruyt Group, mais par la SA Virya Energy. Cela signifie que depuis juin 2023, les résultats de la SA DATS 24 sont comptabilisés, par l'intermédiaire de la SA Virya Energy, dans les chiffres consolidés de Colruyt Group selon la méthode de mise en équivalence. Les activités liées aux carburants en France sont indissociables des magasins en France, et y sont donc intégralement liées, et ne font pas partie de cette transaction. Les mesures requises ont été prises dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

La vente de **Parkwind** à JERA Green Ltd., une filiale de JERA Co. Inc., par Virya Energy a été finalisée le 26 juillet 2023. Le prix final s'élevait à environ EUR 1,6 milliard (déduction faite des dettes et des coûts de transaction) au niveau de Virya Energy. Cette transaction a donné lieu à un effet unique final de EUR 677,7 millions sur le résultat net consolidé de Colruyt Group, comptabilisé en tant que quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence.

Le 25 mars 2024, Colruyt Group a cédé une partie de sa participation dans Virya Energy à Korys, la société d'investissement de la famille Colruyt. La participation de Colruyt Group dans Virya Energy passe de ce fait de 59,94% (au 30 septembre 2023) à 30%, et la participation de Korys dans Virya Energy à 70%. Cela a donné lieu à une entrée d'environ EUR 179,6 millions pour Colruyt Group au second semestre 2023/24. Les mesures requises ont été prises dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts.

En avril 2023, Colruyt Group a conclu un accord de principe avec la SA ToyChamp Holding en vue de la cession de 75% des actions de la **SA Dreamland**, faisant partie du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) ». En octobre 2023, cette transaction a été finalisée avec une moins-value de EUR 3,6 millions, présentée dans le résultat de l'exercice des activités non poursuivies. À compter du second semestre 2023/24, la SA Dreamland a été comptabilisée à 25% selon la méthode de mise en équivalence. Fin septembre 2023, il a été procédé à une augmentation de capital de EUR 17,0 millions afin de financer le coût de restructuration prévu précédemment et de liquider les soldes impayés avec le groupe.

Il n'y a pas eu d'autres cessions significatives de succursales durant l'exercice 2023/24.

8.2. Actifs détenus en vue de la vente / activités non poursuivies
État consolidé de la situation financière des activités non poursuivies

(en millions EUR)	31.03.2024	31.03.2023
Immobilisations incorporelles	-	1,3
Immobilisations corporelles	0,1	62,8
Autres créances	-	0,4
Total des actifs non courants des activités non poursuivies	0,1	64,6
Stocks	9,4	20,4
Créances commerciales	2,1	40,5
Actifs d'impôt exigible	-	0,2
Autres créances	0,1	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8	2,6
Total des actifs courants des activités non poursuivies	12,4	66,3
TOTAL DES ACTIFS DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	12,5	130,8
Passifs relatifs aux avantages du personnel	0,7	0,1
Passifs d'impôt différé	-	1,2
Passifs productifs d'intérêts et autres passifs	-	3,0
Total des passifs non courants des activités non poursuivies	0,7	4,3
Passifs productifs d'intérêts	-	0,6
Dettes commerciales	3,5	79,6
Passifs relatifs aux avantages du personnel et autres passifs	4,7	4,7
Total des passifs courants des activités non poursuivies	8,2	84,9
TOTAL DES PASSIFS LIÉS AUX ACTIFS DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	8,9	89,2
VALEUR NETTE COMPTABLE DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	3,6	41,6

Compte de résultats consolidé des activités non poursuivies

(en millions EUR)	01.04.2023	01.04.2022
	31.03.2024	31.03.2023
Chiffre d'affaires	260,6	1.128,8
Résultat d'exploitation (EBIT)	(22,7)	(2,5)
Bénéfice (perte) avant impôts	(23,3)	(2,5)
Impôts sur le résultat	(2,5)	(6,9)
Plus-value/Moins-value réalisée	4,9	-
Bénéfice (perte) de l'exercice des activités non poursuivies	(20,8)	(9,4)
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société mère	(20,8)	(9,4)

À la fin de l'exercice 2023/24, les actifs de la SA Dreambaby ont été classés comme « Actifs détenus en vue de la vente », après la conclusion d'un accord avec l'acquéreur en vue de l'acquisition de 100% des actions de Colruyt Group le 25 mars 2024. Bien qu'un accord contraignant ait été conclu, la vente était encore soumise à quelques conditions à la date de clôture avant de procéder à la finalisation de la transaction. Les activités de la SA Dreambaby relèvent du secteur opérationnel « Commerce de détail (Retail) ». Pour de plus amples informations concernant le mode et le timing prévus de la transaction au cours de l'exercice 2024/25, nous renvoyons à la note 12. *Événements postérieurs à la date de clôture.*

À la fin de l'exercice 2022/23, les activités de la SA DATS 24 étaient classées comme « Actifs détenus en vue de la vente », après que Colruyt Group a fait part, en octobre 2022, de son intention d'intégrer les activités au sein de l'entreprise associée Virya (Virya Energy SA). En mars 2023, les conditions visant à présenter les actifs et passifs correspondants sous « Activité non poursuivie » étaient remplies. Le 1^{er} juin 2023, Colruyt Group a conclu un accord pour la vente de la SA DATS 24. La vente ayant eu lieu au cours de l'exercice, les actifs de la SA DATS 24 ne sont plus comptabilisés sous les « actifs détenus en vue de la vente » à la date de clôture.

Dans le compte de résultats consolidé, la SA DATS 24, la SA Dreamland et la SA Dreambaby sont présentées en tant qu'activités non poursuivies pour les exercices 2023/24 et 2022/23. Au cours de l'exercice 2023/24, le résultat de la SA DATS 24 est comptabilisé en tant qu'activité non poursuivie pendant deux mois, le résultat de la SA Dreamland pendant six mois et le résultat de la SA Dreambaby pendant 12 mois. Au cours de l'exercice 2022/23, les résultats des SA DATS 24, Dreamland et Dreambaby sont comptabilisés en tant qu'activités non poursuivies pendant 12 mois.

Colruyt Group ayant l'intention de continuer à acheter des produits et services de la SA DATS 24 après son intégration au sein de la SA Virya Energy, les transactions intragroupes entre les activités poursuivies et les activités non poursuivies n'ont pas été éliminées. La même méthode a été appliquée pour la SA Dreamland et la SA Dreambaby.

La cession de la SA Dreamland a déjà été décrite au point 8.1. *Cession de filiales.*

Au cours de l'exercice 2022/23, le résultat de l'exercice des activités non poursuivies s'élevait à EUR -9,4 millions et se composait de :

- résultat de la SA DATS 24 pour un montant de EUR 20,9 millions (pour une période de douze mois)
- résultat de la SA Dreamland pour un montant de EUR -22,2 millions (pour une période de douze mois)
- résultat de la SA Dreambaby pour un montant de EUR -8,0 millions (pour une période de douze mois).

Au cours de l'exercice 2023/24, le résultat de l'exercice des activités non poursuivies s'élevait à EUR -20,9 millions et se composait :

- du résultat de la SA DATS 24 pour un montant de EUR 7,4 millions (pour une période de deux mois)
- du résultat de la SA Dreamland pour un montant de EUR -14,3 millions (pour une période de six mois et incluant un coût de restructuration de EUR 6,5 millions)
- du résultat de la SA Dreambaby pour un montant de EUR -9,2 millions (pour une période de douze mois)
- de la plus-value réalisée sur la vente de la SA DATS 24 pour un montant de EUR 8,5 millions
- d'une moins-value réalisée sur la vente de la SA Dreamland pour un montant de EUR -3,6 millions
- d'un effet unique négatif pour la SA Dreambaby, entre autres dans le cadre de la vente à la direction de Supra Bazar, pour un montant de EUR -9,6 millions.

8.3. Regroupements d'entreprises

Le 6 juillet 2023, Colruyt Group a pris le contrôle de 100% des actions de **Degrenne Distribution** et cette filiale a été comptabilisée dans les chiffres consolidés. Degrenne Distribution est un acteur majeur du secteur de la distribution et opère dans le nord-ouest de la France et en Ile-de-France. Conformément à la norme IFRS 3, une allocation du coût d'acquisition a été réalisée. Après cet exercice, il existe un goodwill non attribué restant de EUR 6,4 millions, qui s'appuie sur les synergies futures qui seront générées par l'intégration de Degrenne Distribution au sein de Colruyt Group. La transaction a été payée intégralement au comptant et aucun passif éventuel significatif n'y est lié.

Le 21 septembre 2023, Colruyt Group a conclu un accord avec Match SA et Profi SA, filiales du groupe Louis Delhaize SA, pour l'acquisition de 28 magasins Match et 29 magasins Smatch en Belgique.

À la mi-avril 2024, Colruyt Group a obtenu l'approbation finale de l'Autorité belge de la concurrence (« ABC ») pour l'acquisition de 28 magasins Match et 26 magasins Smatch. Colruyt Group en a pris le contrôle au moment de la réception de l'approbation provisoire de l'ABC le 4 mars 2024. La transaction porte sur l'acquisition des membres du personnel et des actifs, principalement les biens immobiliers, l'aménagement des magasins et les stocks. La transaction a engendré un goodwill provisoire de EUR 34,8 millions. L'allocation du prix d'acquisition aux actifs sous-jacents n'a pas encore été finalisée à la date de clôture et le sera au cours de l'exercice 2024/25. Le goodwill provisoire est étayé par les synergies futures qui seront générées par l'intégration des établissements au sein de Colruyt Group. Ces synergies seront générées, entre autres, par de nouvelles opportunités commerciales et des gains d'efficacité en termes de coûts.

Il n'y a pas eu d'autres modifications significatives du périmètre de consolidation.

9. Transactions avec des parties liées

Colruyt Group a vendu ses actions de la SA DATS 24 à la SA Virya Energy. Pour de plus amples informations relatives à la transaction effective, nous renvoyons à la note 8.1. *Cessions de filiales*.

Le 29 septembre 2023, Colruyt Group a reçu un dividende de EUR 584,4 millions de la SA Virya Energy. Il a également été proposé au Conseil d'administration de la SA Virya Energy en septembre 2023 de procéder à une réduction de capital pour un montant total de EUR 275,0 millions. Cette réduction de capital a été payée en décembre 2023 et a donné lieu à une entrée d'environ EUR 164,8 millions pour Colruyt Group.

Colruyt Group et la SA Korys Investments (la société d'investissement de la famille Colruyt), ont conclu un accord par le biais duquel Colruyt Group vend 30 % de sa participation dans Virya Energy à Korys. Pour de plus amples informations relatives à la transaction effective, nous renvoyons à la note 8.1. *Cessions de filiales*.

Il n'y a pas eu d'autres transactions significatives avec des parties liées.

10. Actifs et passifs financiers par catégorie et par classe

Conformément à IFRS 7 « *Instruments financiers : informations à fournir* » et IFRS 13 « *Évaluation de la juste valeur* », les instruments financiers sont classés sur la base d'une hiérarchie de la juste valeur.

(en millions EUR)	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	-	-	12,0	12,0
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,1	-	0,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Instruments de capitaux propres	150,8	-	15,4	166,2
Placements en titres à revenu fixe	20,9	-	-	20,9
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	48,2	-	48,2
Actifs courants⁽¹⁾				
Dépôts à terme	-	-	-	53,8
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	670,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	774,6
Total actifs financiers au 31 mars 2024	171,7	48,3	27,4	1.746,4
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Passifs non courants				
Obligation retail verte à revenu fixe	256,2	-	-	251,1
Prêts bancaires et autres prêts ⁽²⁾	-	269,2	-	269,2
Passifs courants⁽¹⁾				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	157,5
Dettes commerciales	-	-	-	1.406,1
Passifs de location au coût amorti	-	-	-	351,3
Total passifs financiers au 31 mars 2024	256,2	269,2	-	2.435,3

	Évaluation à la juste valeur			Valeur comptable
	Prix publiés Niveau 1	Prix de marché observables Niveau 2	Prix de marché non observables Niveau 3	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	-	-	10,8	10,8
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,1	-	0,1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats				
Instruments de capitaux propres	9,1	-	0,3	9,4
Placements en titres à revenu fixe	17,3	-	-	17,2
Actifs financiers au coût amorti				
Actifs non courants				
Autres créances non courantes	-	38,3	-	38,3
Actifs courants⁽¹⁾				
Dépôts à terme	-	-	-	4,5
Créances commerciales et autres créances	-	-	-	632,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	358,6
Total actifs financiers au 31 mars 2023	26,4	38,4	11,1	1.071,5
Passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,2	-	0,2
Passifs financiers (hors passifs de location) au coût amorti				
Passifs non courants				
Obligation retail verte à revenu fixe	252,7	-	-	251,1
Prêts bancaires et autres prêts ⁽²⁾	-	361,9	-	361,9
Passifs courants⁽¹⁾				
Prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts	-	-	-	447,0
Dettes commerciales	-	-	-	1.295,8
Passifs de location au coût amorti	-	-	-	328,4
Total passifs financiers au 31 mars 2023	252,7	362,1	-	2.684,4

⁽¹⁾ Selon les estimations, la valeur comptable des actifs et passifs financiers courants évalués au coût amorti approche raisonnablement leur juste valeur en raison de la courte durée.

⁽²⁾ La juste valeur des emprunts bancaires et autres dettes à long terme est assimilée à la valeur nominale des prêts. Colruyt Group ne recourt pas à des modèles complexes pour déterminer leur juste valeur.

Par rapport à la période précédente, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, il n'y a pas eu de changement dans la classification des actifs et passifs financiers et il n'y a pas eu de modification des techniques d'évaluation appliquées.

Au 31 mars 2024, le montant total des passifs financiers s'élevait à EUR 2.435,3 millions (soit 37,00% du total du bilan) et se composait principalement de ce qui suit :

- Une obligation retail verte de EUR 250,0 millions avec un remboursement prévu en février 2028. Des coupons d'intérêt d'une valeur de EUR 10,6 millions sont payables annuellement.
- Les prêts bancaires, découverts bancaires et autres prêts s'élèvent à EUR 415,8 millions et comprennent entre autres, au 31 mars, des financements à court terme pour un montant de EUR 47,8 millions (EUR 299,3 millions au 31 mars 2023).
- Les passifs de location de Colruyt Group s'élèvent à EUR 351,3 millions (dont EUR 324,2 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice actuel, alors qu'ils s'élevaient à EUR 328,4 millions (dont EUR 303,2 millions d'engagements IFRS 16) au cours de l'exercice précédent. Les passifs de location sont comptabilisés à un taux d'intérêt fixe.
- Les dettes commerciales s'élèvent à EUR 1.406,1 millions.

Le total des actifs financiers, hors trésorerie et équivalents de trésorerie, s'élève à EUR 971,8 millions au 31 mars 2024 et se compose principalement de ce qui suit :

- Dépôts à court terme pour un montant de EUR 53,8 millions.
- Fonds de marché monétaire pour un montant de EUR 150,8 millions (instruments de capitaux propres).
- Créances commerciales et autres créances pour un montant de EUR 670,6 millions.

Colruyt Group aspire à disposer à tout moment de suffisamment de lignes de crédit et d'instruments du marché des capitaux (dont les billets de trésorerie) en guise de réserve afin de limiter au maximum le risque de liquidité pour le groupe. Dans ce cadre, une facilité de crédit renouvelable engagée a été conclue avec un syndicat bancaire pour un montant de EUR 670,0 millions, aucun crédit n'ayant été tiré au 31 mars 2024. Par ailleurs, Colruyt Group conserve différentes lignes de crédit bilatérales auxquelles il est recouru.

Colruyt Group utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de change, sans fins spéculatives.

11. Passifs éventuels

La principale modification au niveau des passifs éventuels au cours de cette période concerne les passifs relatifs à l'achat de marchandises, qui ne sont pas encore repris dans l'état de la situation financière. Les passifs en matière d'achat de marchandises s'élèvent à EUR 161,5 millions (EUR 253,6 millions au 31 mars 2023) et comprennent principalement des contrats à terme avec des fournisseurs. Ces contrats visent à assurer un approvisionnement suffisant en marchandises, collections de vêtements et matières premières destinées à la production pour Colruyt Group. Pour les autres actifs et passifs éventuels, il n'y a pas de changement significatif par rapport au 31 mars 2023.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Dreambaby

À la fin mars 2024, Colruyt Group a conclu un accord avec la direction de Supra Bazar en vue de la vente de 100% des actions de la SA Dreambaby. La transaction a été finalisée à la fin du mois de mai 2024. À partir du 1^{er} juin 2024, la SA Dreambaby ne sera plus consolidée intégralement. Pour les deux premiers mois de l'exercice 2024/25, le résultat de la SA Dreambaby sera présenté en tant que « résultat des activités non poursuivies ».

Actions propres

En 2023/24, 2.533.995 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 93,1 millions.

En décembre 2023, 7.000.000 d'actions propres ont été détruites.

À l'issue de l'exercice, 356.724 actions propres ont été rachetées pour un montant de EUR 15,1 millions.

Au 7 juin 2024, Colruyt Group détenait 2.560.092 actions propres, soit 2,01% du nombre total d'actions émises.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurs à la date de clôture.

13. Confirmation de l'information reprise dans le communiqué de presse

Le commissaire, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Eef Naessens, confirme que ses contrôles, effectués de façon approfondie, n'ont mis en lumière aucune correction significative qui aurait dû être apportée aux informations comptables reprises dans le communiqué de presse.

14. Définitions

Pour la description des définitions, nous renvoyons à la partie « Rapport financier » (page 297) du rapport annuel 2022/23.

Hal, le 7 juin 2024

*Deze informatie is ook beschikbaar in het Nederlands.
This information is also available in English.*

*La seule version officielle est la version néerlandaise.
Les versions française et anglaise sont des traductions du texte original en néerlandais.*